

BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice

IV^E REPUBLIQUE

DEUXIEME LEGISLATURE DE TRANSITION

Première session ordinaire de l'année 2022

ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE TRANSITION

COMMISSION DES AFFAIRES ETRANGERES, DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE (CAEDS)

RAPPORT POUR AVIS

DOSSIER N°008 : RELATIF AU PROJET DE LOI PORTANT
RATIFICATION DE L'ORDONNANCE N°2021-
025/PRES DU 31 DECEMBRE 2021 PORTANT
AUTORISATION DE RATIFICATION DE L'ACCORD
DE PRET SIGNE LE 22 NOVEMBRE 2021 ENTRE LE
BURKINA FASO ET LA DEUTSCHE BANK S.A.E.
POUR LE FINANCEMENT DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EQUIPEMENT DU CENTRE
HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE BASSINKO
(PCE/CHU BASSINKO)

Présenté au nom de la Commission des affaires étrangères, de la défense et de la sécurité (CAEDS) par le député **Seydou NOBA**, rapporteur.

Juin 2022

L'an deux mil vingt-deux et le vendredi 03 juin de 09 heures 15 minutes à 10 heures, la Commission des affaires étrangères, de la défense et de la sécurité (CAEDS) s'est réunie en séance de travail, sous la présidence du député Oumarou SAWADOGO, Président de ladite Commission. Cette séance avait pour objet de donner l'avis de la commission sur le projet de loi portant ratification de l'ordonnance n°2021-025/PRES du 31 décembre 2021, portant autorisation de ratification de l'accord de prêt signé le 22 novembre 2021 entre le Burkina Faso et la Deutsche Bank SAE pour le financement du projet de construction et d'équipement du centre hospitalier universitaire de Bassinko (PCE/CHU Bassinko).

Auparavant, la CAEDS, saisie pour avis, a désigné le député Seydou NOBA pour participer aux différentes séances de travail de la Commission des finances et du budget (COMFIB), saisie au fond.

L'ordre du jour ci-dessous a été adopté par les commissaires au cours des travaux de la CAEDS :

- compte-rendu des travaux de la COMFIB ;
- appréciation et avis de la Commission.

I. COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DE LA COMFIB

Le rapporteur a présenté son compte-rendu en deux points :

- audition du gouvernement ;
- débat général.

I.1. De l'audition du gouvernement

Le gouvernement, représenté par monsieur Robert Lucien Jean Claude KARGOUGOU, Ministre de la Santé et de l'Hygiène publique a présenté l'exposé des motifs du projet de loi autour des points suivants :

- contexte et justification du projet ;
- description technique du projet ;
- coût du projet et caractéristiques du financement.

Ces différents points sont développés intégralement dans le rapport de la COMFIB, saisie au fond.

I.2. Du débat général

Suite à l'exposé de monsieur le Ministre, les commissaires ont exprimé des préoccupations auxquelles des éléments de réponse leur ont été apportés.

Les principales préoccupations ont porté sur :

- les difficultés pour l'Assemblée législative de Transition d'examiner l'accord de prêt rédigé en version anglaise ;
- le niveau d'exécution de ce projet qui doit durer 24 mois avec un délai déjà écoulé de 5 mois ;
- la non prise en compte du don de plus de 24 milliards de Francs CFA qui est pourtant mentionné dans l'exposé des motifs ;
- l'existence ou non de projets similaires comme le projet soumis à ratification et les différentes localités concernées ;
- le point de la situation actuelle en matière de formation des ressources humaines indispensables pour assurer le fonctionnement des infrastructures sanitaires contenu dans la composante C du projet ;

- l'existence et la validation des études d'impact environnemental ainsi que le plan de gestion sociale et environnementale pour l'exécution du projet ;
- l'adéquation entre les infrastructures prévues dans la réalisation du projet, notamment les infrastructures écologiques et la sauvegarde environnementale et sociale ;
- les dispositions prises pour résoudre le problème de l'existence d'infrastructures de qualité dans les centres de santé qui sont non équipés, entravant ainsi le bon fonctionnement desdits centres ;
- la possibilité de limiter les évacuations sanitaires au regard de la qualité du plateau technique prévu et des infrastructures à construire pour cet hôpital ;
- la possibilité de construire un hôpital de qualité et satisfaire aux exigences mentionnées dans l'exposé des motifs au regard du délai d'exécution de deux (02) ans ;
- la nécessité pour le gouvernement d'être plus efficace dans la construction des infrastructures sanitaires en se concentrant sur les projets inachevés avant d'entamer de nouveaux projets ;
- les dispositions prises par le gouvernement pour acquérir les matériels de qualité afin d'améliorer à long terme les soins de santé tertiaire ;
- la prise en compte des valeurs éthiques et morales de notre pays dans la négociation du présent projet.

II- APPRECIATION ET AVIS DE LA COMMISSION

A l'issue du compte-rendu des travaux de la COMFIB par le député rapporteur Seydou NOBA, des échanges ont eu lieu entre les membres de la Commission.

Il ressort de ces échanges que l'adoption du présent projet de loi permettra de :

- disposer d'un centre hospitalier universitaire de référence avec un plateau technique de pointe ;
- désengorger les différents centres hospitaliers existants.

Par conséquent, la Commission des affaires étrangères, de la défense et de la sécurité (CAEDS) émet un avis favorable à l'adoption du présent projet de loi.

Ouagadougou, le 03 juin 2022

Le Président

Le Rapporteur

Oumarou SAWADOGO

Seydou NOBA

LISTE DES DEPUTES PRESENTS

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOMS	GROUPE CONSTITUE
1.	SAWADOGO Oumarou	RPF
2.	NOBA Seydou	FVR
3.	KONE/KABORE Guiédou Aïda	RPF
4.	BAYALA Roland	OSC
5.	KOUMSONGO Mohamed Auguste	OSC
6.	OUEDRAOGO Lassina	OSC
7.	THIOMBIANO Y. F. Harold	RPF
8.	COULIBALY Sibiri	FDS
9.	KOMBASSERE Jean Marie	FDS
10.	ZOUNGRANA Daniel	FDS
11.	TIAO B. Luc Adolphe	PP
12.	DIALLO Ousmane	PP
13.	BOUDA Harouna	FDS

LISTE DES DEPUTES ABSENTS

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOMS	GROUPE CONSTITUE
1.	DEMBELE/SANON Julienne	FVR

LISTE DU PERSONNEL DE LA COMMISSION

N°D'ORDRE	NOM(S) ET PRENOM(S)	FONCTION
1.	OUEDRAOGO N. Gérard	Administrateur parlementaire
2.	KONE/TARPIDIGA Diane Sylvie	Administrateur parlementaire
3.	NASSA Etienne	Administrateur parlementaire
4.	BODY Christian	Attaché d'administration parlementaire
5.	TAPSOBA/ROUAMBA M Diane Clotilde	Secrétaire
6.	OUEDRAOGO Nestor	Agent de liaison